



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Stratégie vaccinale

Question au Gouvernement n° 3925

Texte de la question

CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

M. le président. La parole est à Mme Maud Petit.

Mme Maud Petit. Madame la secrétaire d'État chargée de l'éducation prioritaire, face à la situation exceptionnelle que nous vivons depuis un an, je tiens à féliciter le monde enseignant qui a su se mobiliser pour protéger nos enfants tout en assurant la continuité pédagogique. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.*) En assurant un enseignement à distance qui tienne compte de la spécificité des situations de chaque enfant, tous les acteurs de l'éducation nous ont démontré leur engagement sans faille.

Ainsi, alors que le Gouvernement a mené une politique active pour maintenir les écoles ouvertes, les professeurs et l'ensemble des équipes pédagogiques se sont montrés proactifs pour assurer l'accueil des élèves. La mise en place d'enseignements numériques puis le respect des nouvelles normes sanitaires les ont conduits à faire preuve d'une grande réactivité et d'adaptabilité.

Aujourd'hui, la situation sanitaire nous contraint à adopter de nouvelles mesures exceptionnelles. Mercredi dernier, le Président de la République annonçait l'adaptation du calendrier scolaire avec une fermeture des établissements pendant trois semaines pour les écoles, et quatre semaines pour les collèges et les lycées. De nouveau, le Gouvernement déploie de nombreux dispositifs afin d'assurer la continuité pédagogique. Il s'agira aussi, pendant la période des vacances scolaires, de maintenir le soutien apporté à nos élèves.

Dans ce cadre, je souhaite vous interroger sur les dispositifs du plan de continuité pédagogique et sur les outils mis à disposition des professeurs pour assurer cette continuité dès cette semaine, dans les meilleures conditions possibles. Par ailleurs, nous devons porter une attention particulière aux élèves en situation de précarité : pouvez-vous détailler le soutien qui leur sera apporté ? Enfin, parce que nos professeurs jouent un rôle majeur dans notre pays, il est de notre devoir de les protéger : pouvez-vous détailler le calendrier vaccinal qui les concerne afin de donner plus de clarté et de les rassurer tous pour la période qui court jusqu'à la fin de l'année scolaire ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Dem.*)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de l'éducation prioritaire.

Mme Nathalie Elimas, secrétaire d'État chargée de l'éducation prioritaire. Cette question va me permettre de détailler le plan de continuité pédagogique que nous mettons en œuvre dès aujourd'hui, 6 avril. Ce matin, 12,4 millions d'élèves et leurs professeurs sont entrés dans la phase des apprentissages à distance. Nous avons déjà connu cette expérience l'année dernière : nous l'avons vécue dans la douleur et dans la sidération mais, depuis, nous avons beaucoup progressé.

Tout d'abord, je veux rappeler que des ressources sont à la disposition de nos élèves et de nos professeurs. Je pense aux sites Lumni et Éduscol, au dispositif Ma classe à la maison, au site du CNED – Centre national de l'enseignement à distance –, (Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LR)...

M. Pierre Cordier. Pas un gamin n'a pu se brancher ce matin !

Mme Nathalie Elimas, secrétaire d'Étatqui a connu, ce matin, c'est vrai, quelques ralentissements suite à des actes malveillants. Je pense également à France Télévisions ou à Radio France qui relancent aujourd'hui l'opération Nation apprenante, un service de haute qualité.

Vous m'interrogez également sur les ressources. Quand on parle de plan de continuité pédagogique, il faut évidemment que les élèves soient équipés. Je vais être sincère avec vous : nous avons beaucoup progressé, mais certains de nos élèves n'ont pas encore d'équipement informatique, malgré le fait que l'éducation nationale a pris sa part et que l'État a pris la sienne – 105 millions d'euros d'abondement dans le plan de relance –, de même que les collectivités – les départements et les régions. C'est la raison pour laquelle nous mobilisons fortement nos réseaux : les 1 092 réseaux d'éducation prioritaire répartis sur le territoire, et les alliances éducatives, qui connaissent mieux que quiconque les familles et les élèves et qui peuvent donc identifier les fragilités et bien utiliser nos fonds sociaux pour doter nos élèves. Je rappelle aussi que nos professeurs ont été formés – c'est le cas de 125 000 d'entre eux.

Pour lutter contre les inégalités, nous maintenons le dispositif Devoirs faits à distance, pendant toute cette période, ainsi que, pendant les vacances, nos stages de réussite à distance, à destination des élèves les plus fragiles. *(Applaudissements sur les bancs du groupe Dem.)*

Données clés

Auteur : [Mme Maud Petit](#)

Circonscription : Val-de-Marne (4^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3925

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation prioritaire

Ministère attributaire : Éducation prioritaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 avril 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [7 avril 2021](#)